



Élections aux commissions administratives paritaires des PEGC

Force Ouvrière, la différence
Force Ouvrière, l'indépendance

► **Alerte sur nos obligations de service**

Savez-vous que les décrets (2014-940 et 941) du 20 août 2014 signés par B. Hamon bouleversent les obligations de service des PEGC ?

A la rentrée 2015, elles seront définies « dans le cadre de la réglementation applicable à l'ensemble des fonctionnaires en matière de temps de travail », soit les 1 607 heures annuelles du décret fonction publique 2000-815.

Je vote FO pour dire

Abrogation du décret Hamon qui permet d'accroître encore nos tâches périphériques au détriment de notre mission pédagogique de transmission des connaissances, d'allonger encore notre temps de présence en multipliant les réunions rendues obligatoires.

Je vote FO pour dire

Maintien de l'emploi du temps hebdomadaire en heures de cours disciplinaire.

Non aux missions définies localement.

► **Alerte sur les postes**

Savez-vous qu'il y a 6554 enseignants en moins entre les années 2011-2012 et 2013- 2014 ?

Je vote FO pour dire

Création de vrais postes pour améliorer les conditions de travail, abaisser les effectifs dans les classes, enseigner dans un seul établissement.

► **Alerte sur l'école de la République**

Savez-vous que l'école du socle prévoit des services d'enseignement croisés entre le primaire et le secondaire ?

Savez-vous que la loi de refondation de l'école permet la suppression de la notation, du redoublement ?

Savez-vous qu'elle permet la territorialisation de l'école, comme le montre la catastrophique réforme des rythmes scolaires que certains veulent étendre au collège ?

Je vote FO pour dire

Maintien de la liberté pédagogique individuelle, des programmes annuels, des horaires disciplinaires et des diplômes nationaux.

Le diplôme national du brevet doit rester le diplôme qui consacre la maîtrise des programmes par nos élèves. Nous sommes professeurs, nous le défendons avec FO !

► **Alerte sur nos salaires**

Si le gouvernement veut reconnaître le travail des enseignants, la première mesure est d'augmenter leur salaire et non de les paupériser en bloquant le point d'indice au moins jusqu'en 2017 !

Les PEGC ont en moyenne 57 ans, ils doivent pouvoir finir leur carrière avec l'indice terminal. Seuls 29% le pouvaient en 2013.

Je vote FO pour dire

Augmentation de 8% de la valeur du point d'indice pour rattraper ce que nous avons perdu depuis 2010.

Tous les PEGC doivent terminer à l'indice terminal de la classe exceptionnelle : ratio de 100 %, aucun avis défavorable.

Arrêt de l'augmentation de la retenue sur traitement au titre de la pension civile.

Je vote FO pour dire

Le pacte de responsabilité doit être abandonné. L'austérité est économiquement, socialement, démocratiquement, suicidaire.

■ **FO, première organisation syndicale de la fonction publique d'Etat**

■ **Une confédération avec tous les salariés**

FO rend compte de son mandat

Vote sur la loi Peillon de refondation de l'école (CSE du 14 décembre 2012)

Pour : SE-UNSA, CFDT, SNALC

Contre : FO, CGT, Sud

Abstention : FSU

Vote sur le décret paru le 20 août 2014 redéfinissant nos obligations de service (CTM du 27 mars 2014)

Pour : CFDT, UNSA

Contre : FO, CGT, SUD, SNUEP-FSU

Abstentions : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU

En votant Force Ouvrière vous élirez des représentants qui défendront avec détermination vos droits et votre statut national.